DÉCLARATION PUBLIQUE SUR LES VIOLATIONS GRAVES DES DROITS HUMAINS À IGUALA ET TLATLAYA, MEXIQUE

12 novembre 2014

Montréal, le 12 novembre 2014

Aux autorités politiques fédérales, régionales et locales du Mexique,

Nous sommes profondément indignés-es par les évènements survenus récemment au Mexique. Le 30 juin 2014 à Tlatlaya, État du Mexique, 22 personnes sont mortes, dont 15 exécutées par l'armée, qui fait actuellement l'objet de poursuites judiciaires. Les 26 et 27 septembre 2014, un véritable massacre a été commis par la police municipale et des hommes armés qui selon les témoins ayant survécu appartiendraient au groupe *Guerreros Unidos*. Ces derniers évènements ont fait 6 morts, dont trois étudiants de l'École normale rurale Raúl Isidro Burgos d'Ayotzinapa. Depuis, 43 étudiants de l'école normale sont portés disparus après avoir été détenus par la police. Le maire de Iguala est accusé d'être l'auteur intellectuel du massacre. De plus, le gouverneur de l'État de Guerrero a démissionné suite aux allégations de complicité dans les activités délictueuses du maire. Selon des témoins, l'armée serait également impliquée.

Les crimes d'Ayotzinapa et Tlatlaya ne sont pas des évènements isolés et s'ajoutent à une série de violations graves des droits humains ayant cours au pays. Depuis 2006, nous comptons plus de 90 mille morts, plus de 25 mille disparus-es et plus de 250 mille déplacés-es sous prétexte de la dite guerre au narcotrafic, qui a été décrétée par le gouvernement de Felipe Calderón et qui a été reprise comme stratégie centrale de sécurité du gouvernement de Enrique Peña Nieto. Ces chiffres pourraient être plus élevés dépendamment des sources. Cette guerre au narcotrafic a été dénoncée par des organisations de défense de droits comme étant avant tout une stratégie de criminalisation et de répression de la part de l'État.

Dans ce contexte de répression et de criminalisation de la mobilisation sociale, l'État porte atteinte à l'éducation publique et en particulier aux écoles normales rurales. Ces écoles ont comme objectif la formation d'enseignants pour les zones les plus défavorisées du pays. Toutefois, elles doivent lutter depuis quarante ans pour assurer leur survie face aux actions récurrentes de l'État visant à les faire disparaître. La répression de l'État mexicain envers les écoles normales rurales du pays a été systémique et constante, surtout dans les États de Guerrero, de Oaxaca et du Chiapas, où les niveaux de pauvreté sont parmi les plus élevés au pays. Nous nous solidarisons avec ces écoles reconnues comme des lieux de mobilisation et de contestation historiques.

Ces crimes portent aussi atteinte contre le droit à la contestation et répriment toute forme d'opposition politique et de libre expression. Cette répression systématique et violente sont des atteintes contre les droits humains de toutes et tous les Mexicains-es et en particulier des franges les plus vulnérables de la population. Nous condamnons catégoriquement l'utilisation arbitraire de la force par le gouvernement et sa collusion avec le crime organisé.

Nous considérons que ces évènements sont inacceptables et extrêmement graves, c'est pourquoi nous demandons aux organismes gouvernementaux compétents au Mexique :

- Effectuer les enquêtes et les actions de recherche pour retrouver les 43 étudiants disparus en toute transparence considérant que les résultats jusqu'à ce jour sont insatisfaisants.
- Mener une enquête indépendante, rapide et efficace se rapportant aux évènements survenus le 30 juin à Tlatlaya et le 26 et 27 septembre 2014 à Iguala.
- Amorcer des procédures administratives et judiciaires contre les autorités étatiques et fédérales qui ont manqué à leur devoir de prévenir raisonnablement ces graves violations des droits humains afin qu'ils rendent compte devant la justice.
- Assurer la sécurité et l'intégrité physique et psychologique des témoins et des étudiants qui ont dénoncé les évènements, ainsi que des défenseurs-es qui accompagnent les élèves de l'école normale rurale d'Ayotzinapa. Cela doit être fait conformément aux dispositions de la *Déclaration de l'ONU sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnues.*

Mettre fin à la persécution systématique de toute voix dissidente et de toute forme de contestation et de mobilisation politique.

Nous vous demandons de nous tenir informés-es des actions que vous mènerez afin d'établir les responsabilités pénales entourant ces faits. Les crimes d'Ayotzinapa et Tlatlaya sont des crimes contre l'humanité, comme l'ont déjà dénoncé différentes organisations de droits humains au Mexique, parmi lesquelles le Centre de droits humains Miguel Agustín Pro Juárez A.C. (Centro Prodh) et Amnistie Internationale.

¡Vivos se los llevaron y vivos los queremos !
Vous les avez pris vivants, rendez-les nous vivants !

Association des juristes progressistes
Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)
Bloc d'artistes du CTI (Centre des Travailleurs et Travailleuses Immigrantes à Montréal)
Chaire Nycole Turmel sur les espaces publics et les innovations politiques, UQAM
Coalition québécoise sur les impacts socio-environnementaux des transnationales en Amérique latine (QUISETAL)
Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL)
Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière (CRÉDIL)
Common Frontiers
Confédération des syndicats nationaux - CSN
Costureras de sueños-Teatro independiente
Diversitas Coop

Église Unie du Canada – Ministères en Français
Femmes de diverses origines
Groupe d'entraide internationale Spirale (Conseil d'Administration)
Horizons of Friendship
Illusion Emploi
Institut Polaris
InterPares
L'Entraide missionnaire
Mexicanxs unidxs por la regularización
MigrantWorkersRights/DroitsTravailleursMigrants
Mining Watch Canada
Projet Accompagnement Solidarité Colombie (PASC)
Relations publiques sans frontières
Rencontre Interculturelle des Familles de l'Estrie
SalvAide
United Steelworkers